

[Accueil](#)

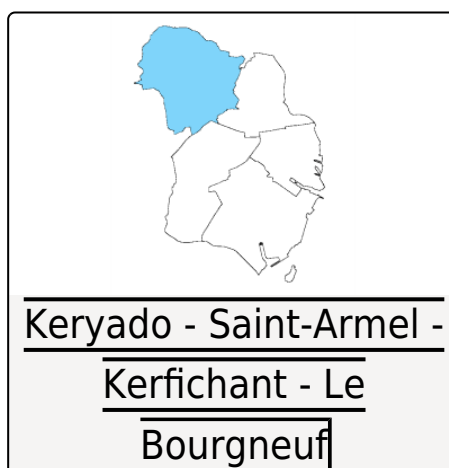
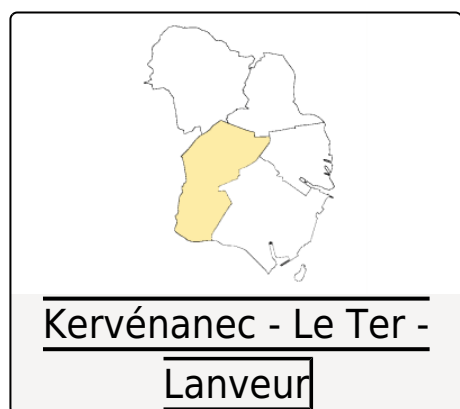
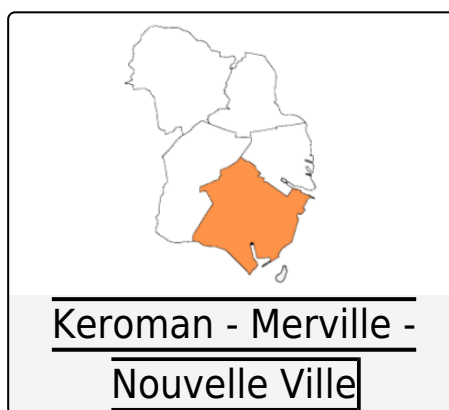
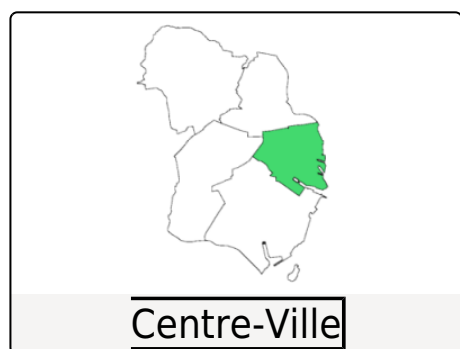
[Vie municipale](#)

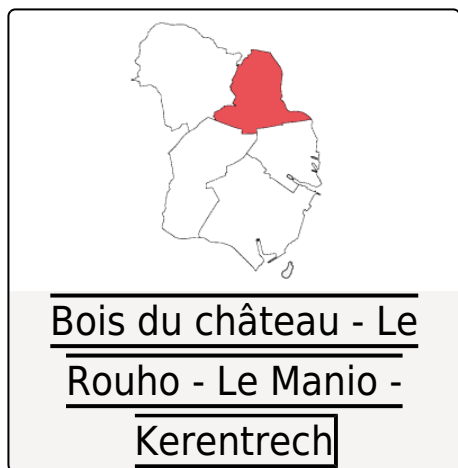
[Proximité](#)

Conseils citoyens de quartier

Conseils citoyens de quartier

En ce moment, renouvellement des CCQ !





Renouvellement des CCQ

Après trois premières années, les Conseils Citoyens de Quartier se renouvellent. C'est le moment de soumettre votre candidature !

[Inscription en ligne jusqu'au 16 mai en cliquant ici](#)

Les CCQ font le bilan : retour sur la première édition du dispositif
Afin de dresser le bilan du dispositif et de définir les modalités de leur renouvellement, une réunion plénière de bilan a été organisée le jeudi 7 décembre 2023.

Près de 50 conseillers citoyens de quartier ainsi qu'une vingtaine d'habitants ont ainsi pu échanger.

Retrouvez ici, la synthèse de leurs échanges, ainsi qu'une rétrospective des actions menées par les CCQ au cours de ces trois dernières années

[Synthèse des tables rondes lors de la plénière du 7 décembre 2023](#) 94 ko

[Bilan de la première édition par CCQ](#) 580 ko

[Bilan global de la première édition des CCQ](#) 607 ko

Place à la participation et à l'implication des citoyens sur tous les secteurs de la vie locale !

Les Conseils Citoyens de Quartier (CCQ) sont des espaces d'échanges et de dialogue entre les habitants et les élus. Les conseillers prennent ainsi une part active à la vie de leur quartier, de leur ville, pour s'investir dans les projets, participer à des réunions, des ateliers thématiques, des balades sur le terrain...

Chaque CCQ est composé d'un maximum de 35 membres, tirés au sort parmi les personnes ayant fait acte de candidature, et répartis en 2 collèges :

- un collège habitants (25 membres),
- un collège associations, professionnels et acteurs socioprofessionnels (10 membres).

Vous voulez participer à la vie de votre quartier ? Vous avez des idées à défendre ?

[Consultez la carte des quartiers](#)
et faites-vous connaître !

Contact

Vous avez une question sur le fonctionnement des Conseils citoyens de quartier ?

Le service Proximité et Vie citoyenne se tient à votre disposition :

- Par courriel à l'adresse monquartier@lorient.bzh
- Par téléphone au 02 97 02 32 92 ou au 02 97 02 21 23